

# Nos vélos en libre-service

DE 1H À 24H



Partir à la découverte des lieux emblématiques du territoire, seul, en couple, en famille. Prendre son vélo à une station, le laisser à une autre. Un vent de liberté souffle sur votre mobilité...

## TARIF

1,50 € de l'heure

(toute heure entamée est due)

Un dépôt de garantie de 170 € est demandé lors de l'inscription. En cas de dépassement ou de non restitution du vélo, des pénalités peuvent s'appliquer (jusqu'à 2 000 €).

**60 vélos répartis sur 5 stations**



- 1 Pornichet - Gare SNCF
- 2 Pornichet - Rond-point de l'hippodrome
- 3 Saint-Nazaire - Base sous-marine
- 4 Saint-Nazaire - Gare SNCF
- 5 Saint-Malo-de-Guersac - Port de Rozé

# Comment louer votre Vélycéo ?

## INSCRIVEZ-VOUS

→ en téléchargeant l'application **Vélycéo libre-service**

ou

→ sur **velyceo.ecovelo.mobi**  
ou en flashant ce QR code :



## LOUEZ VOTRE VÉLO

- Avec l'application, en sélectionnant le vélo choisi.
- Sans l'application, envoyez le numéro du vélo choisi au **07 555 36 999** et saisissez le code reçu par SMS sur le boîtier du vélo.

## BESOIN DE FAIRE UNE PAUSE ?

- Utilisez la chaîne de vélo, située derrière la selle, pour le sécuriser en arrêt minute.
- Débloquez votre vélo avec le code depuis l'appli ou avec le code reçu par SMS.

## REDÉPOSEZ VOTRE VÉLO DANS N'IMPORTE QUELLE STATION PRÉSENTE SUR LA CARTE

- Raccrochez votre vélo à la chaîne de la borne choisie.
- En cas de station complète, rattachez votre vélo à la chaîne d'un vélo déjà stationné.
- Attendez la confirmation du rendu sur le boîtier du vélo.



## Besoin d'aide ?

Contactez l'assistance au **09 74 59 13 14**  
• du lundi au vendredi de 8h à 19h30  
• le samedi et les jours fériés de 10h à 17h

# Besoin d'infos, de conseils ?

## Retrouvez-nous

6 place Pierre Sémard à Saint-Nazaire  
(parvis de la gare SNCF)

## Service Vélycéo

→ Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h45  
et de 13h30 à 18h30  
Le samedi de 9h30 à 12h30

**ALLO VÉLYCÉO 0 800 105 110**

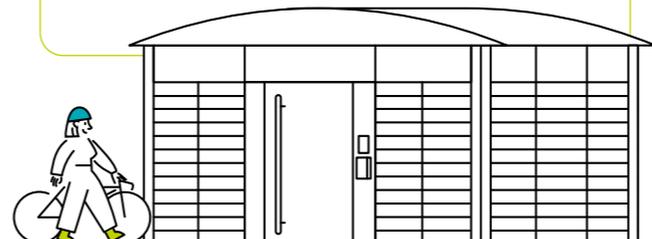
## Atelier Vélycéo

→ Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h45  
et de 13h30 à 18h30  
Le samedi de 9h30 à 12h30

**vélycéo**  
**PARK**

**9 abris vélos à accès réglementé** sont à disposition de tous les cyclistes sur les communes de Saint-Nazaire et Montoir-de-Bretagne.

**L'abonnement annuel coûte 12€ et l'accès se fait grâce au pass mobilité Ycéo.**



**vélycéo**

**Vélycéo**  
**votre service de location vélo**

**À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**



**ycéo** / **saint-nazaire agglo**

# À chaque besoin sa formule

Vélycéo est un service public de location de vélos mis en place par Saint-Nazaire Agglomération. Il vous permet de louer un vélo à assistance électrique, standard ou un vélo cargo, tout équipé, à partir de 16 ans !

Il inclut également l'entretien\* de votre vélo et l'assistance dépannage sur les 10 communes du territoire et les communes limitrophes.

Service soumis aux horaires d'ouverture ; la durée d'intervention peut varier selon la disponibilité de l'équipe.

## LOCATION LONGUE DURÉE

De 1 mois à 1 an

Ramenez-le chez vous, comme s'il vous appartenait, durant toute la période de votre contrat. Cette formule est réservée aux résidents des communes de Saint-Nazaire Agglomération.

## LOCATION COURTE DURÉE

D'une ½ journée à 1 semaine

Cette formule est accessible à tous.

Pour louer votre vélo, c'est très simple :

- Si vous habitez Saint-Nazaire, prenez rendez-vous avec le service Vélycéo, 6 place Pierre Sépard à Saint-Nazaire (parvis de la gare) ou par téléphone au 0 800 105 110.
- Si vous habitez l'une des autres communes de l'agglomération, c'est Vélycéo qui vient à vous grâce au service de proximité. Prenez rendez-vous sur [yceo-mobilite.fr](http://yceo-mobilite.fr) selon notre calendrier de passage par commune, et pré-remplissez votre dossier.

- ✓ Le jour de votre rendez-vous, signez votre contrat et repartez avec votre vélo et l'ensemble des équipements (clés et antivol, chargeur de batterie et gilet de haute visibilité).

### VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Disponible en courte et longue durée en agence et par le service de proximité qui sillonne les communes.

### VÉLO STANDARD



Disponible en courte et longue durée en agence.

### CARGO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Disponible en courte et longue durée (jusqu'à 9 mois) en agence.

Pour tout contrat de location, longue ou courte durée, un dépôt de garantie est demandé mais non encaissé :

- 900 € pour un vélo à assistance électrique,
- 200 € pour un vélo standard,
- 1 800 € pour un cargo à assistance électrique.

Photo non contractuelle, modèles des vélos disponibles au moment de la location et dans la limite des stocks.

## ABONNEMENTS LOCATION LONGUE DURÉE



	Vélo à assistance électrique	Vélo standard	Cargo à assistance électrique
<b>TARIF PLEIN</b>			
Mensuel	39 €	19,50 €	78 €
9 mois	-	-	702 €
Annuel (dont 2 mois offerts)	390 €	195 €	-

## ABONNÉS TRANSPORT YCÉO (en cours de validité)

Mensuel	31,20 €	15,60 €	62,40 €
9 mois	-	-	561,60 €
Annuel (dont 2 mois offerts)	312 €	156 €	-

## ÉTUDIANTS (post-bac)

Mensuel	19,50 €	9,75 €	39 €
9 mois	-	-	351 €
Annuel (dont 2 mois offerts)	195 €	97,50 €	-

## PERSONNES MORALES

Mensuel	58,50 €	29,25 €	117 €
9 mois	-	-	1 053 €
Annuel (dont 2 mois offerts)	585 €	292,50 €	-
Annuel PDE**	468 €	234 €	-

\* L'entretien inclut le remplacement des pièces d'usure. Les pièces cassées restent à la charge du client et sont refacturées sans le montant de la main d'oeuvre.

\*\* Pour les entreprises situées sur l'agglomération nazairienne et ayant souscrit à un Plan de Déplacement Entreprise.

## LOCATION COURTE DURÉE



	Vélo à assistance électrique	Vélo standard	Cargo à assistance électrique
½ journée	10 €	5 €	20 €
1 jour	15 €	10 €	30 €
2 jours	25 €	12,50 €	50 €
3 jours	30 €	15 €	60 €
1 semaine	35 €	17,50 €	70 €



## NOUVEAU

### Tarifcation solidaire

Selon votre quotient familial (c'est-à-dire votre niveau de revenus), vous pouvez **bénéficier d'une réduction sur les abonnements mensuels** pour louer un Vélycéo. Abonnements à partir de 3,90 € à 29,25 € par mois pour un vélo à assistance électrique.

**Renseignez-vous auprès du CCAS de votre commune.**



### Prime transport employeur

Pour tous les salariés, votre employeur vous rembourse minimum 50% de votre abonnement et 75% pour les agents de la fonction publique.

